



MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE

PAR LE FORUM JEUNESSE RÉGIONAL CHAUDIÈRE-APPALACHES

25 NOVEMBRE 2014

SOMMAIRE

Introduction	p.3
La région de la Chaudière-Appalaches	p.4
Le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches	p.5
La méthodologie	p.6
L'intimidation	p.7
Prévenir l'intimidation	p.9
Intervenir efficacement	p.10
Soutenir les acteurs	p.12
Conclusion	p.13
Références	p.14

INTRODUCTION

Le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA) tient à collaborer à la démarche gouvernementale visant à élaborer un plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation. Le 18 juin 2014, le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a annoncé la tenue du Forum sur la lutte contre l'intimidation en octobre 2014. Pour s'y préparer, trois groupes de réflexion interministériels visant à cibler des enjeux et des pistes d'action susceptibles d'alimenter la réflexion sont mis en place : jeunes, citoyens et aînés. Le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) a donc interpellé tous les forums jeunesse afin de tenir un exercice de réflexion à l'échelle régionale sur la problématique de l'intimidation. En effectuant cet exercice en Chaudière-Appalaches, le FJRCA a recueilli beaucoup d'informations dont il désire transmettre au Ministère de la famille par ce mémoire. Le FJRCA a aussi été présent à la journée de réflexion, le 10 septembre 2014, organisé par le SAJ en prévision du Forum sur la lutte contre l'intimidation.

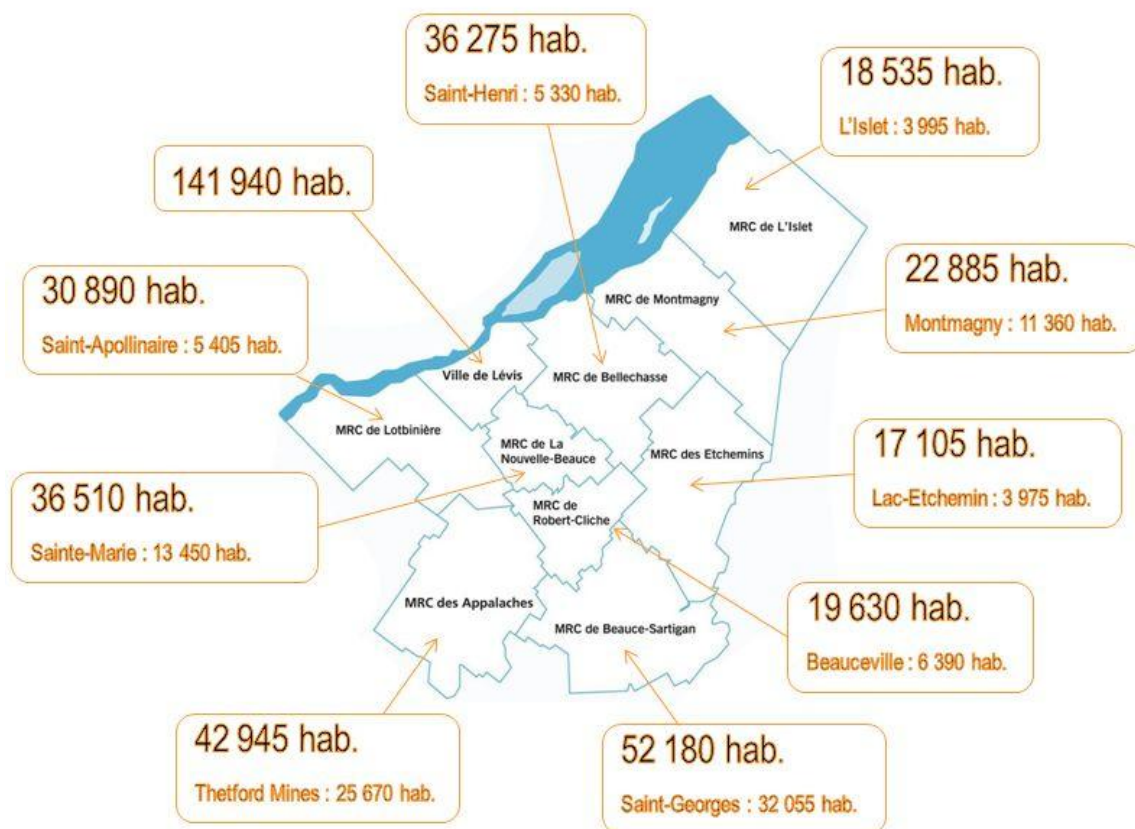
Merci de donner une fois de plus la parole aux jeunes afin de contribuer à la société de demain.

Bonne lecture.

LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

La région de la Chaudière-Appalaches compte une population de 425 195 personnes, réparties en 136 municipalités et regroupées en neuf municipalités régionales de comté (MRC) et un pôle urbain, Lévis.

Carte de la Chaudière-Appalaches



Source: ISQ – 2013 p

La région administrative existe depuis 25 ans, ce qui est peu pour développer un fort sentiment d'appartenance auprès des jeunes de la région. Par contre, les gens ressentent une certaine fierté pour leur sous région : la Beauce, la Côte-du-Sud, la MRC des Appalaches et Lotbinière.

LE FORUM JEUNESSE RÉGIONAL CHAUDIÈRE-APPALACHES (FJRCA)

Créé en 2000 par le gouvernement du Québec dans la foulée du Plan d'action jeunesse 1998-2001 le FJRCA fait partie du réseau des 19 forums jeunesse du Québec. Incorporé en 2003, il est administré par dix jeunes âgés de 18 à 35 ans, venant des neuf MRC et de la ville de Lévis.

Ayant pour mission d'améliorer la qualité de vie des jeunes de 35 ans et moins de la Chaudière-Appalaches, le FJRCA est un acteur incontournable du développement régional par et pour les jeunes.

Provenant de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, le FJRCA relève du Secrétariat à la jeunesse, qui lui a confié les mandats suivants :

- Favoriser la représentation des jeunes en région.
- Encourager et maintenir la concertation des représentants jeunes en région avec les partenaires locaux et régionaux.
- Exercer un rôle-conseil en matière jeunesse.
- Favoriser la participation citoyenne des jeunes.
- Encourager l'engagement des jeunes, notamment dans les instances décisionnelles et les organismes locaux et régionaux.
- Collaborer avec les autres partenaires du SAJ en matière de développement durable et d'entrepreneuriat.
- Contribuer à la mise en œuvre, en région des différents moyens d'action dans la stratégie d'action jeunesse en matière de participation citoyenne.
- Intégrer les préoccupations jeunesse à l'intérieur du développement régional.
- Administrer le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) pour soutenir des projets locaux et régionaux ou des actions jeunesse structurantes.

LA MÉTHODOLOGIE

Le Secrétariat à la jeunesse a interpellé les forums jeunesse à l'été 2014 afin de tenir un exercice de réflexion à l'échelle régionale sur la problématique de l'intimidation. Étant donné le contexte des vacances, le FJRCA a décidé d'effectuer un sondage en ligne afin de rejoindre les acteurs concernés de la région. C'est 115 personnes qui ont répondu rapidement au sondage.

Profil des 115 répondants :

53% ont moins de 35 ans

Provenant de partout en Chaudière-Appalaches, des 9 MRC et de la Ville de Lévis :

Appalaches	8%
Beauce-Sartigan	23%
Bellechasse	6%
Etchemins	6%
La Nouvelle-Beauce	6%
L'Islet	10%
Lévis	25%
Lotbinière	5%
Montmagny	4%
Robert-Cliche	8%

Tous les réseaux sont touchés (santé, emploi, éducation, immigration, etc.) avec une majorité provenant du communautaire.

Enfin, les administrateurs du FJRCA représentant des jeunes de 16 à 35 ans des 9 MRC et de la ville de Lévis ainsi que les employés ont contribué à sa rédaction.

L'INTIMIDATION

Notre mandat, n'étant pas de définir l'intimidation, nous nous référons à la définition soumise par le Ministère de la Famille.

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (Loi sur l'instruction publique, art. 13, par. 1.1 [🔗](#))

L'intimidation peut prendre différentes formes et se manifeste dans différents contextes auprès de personnes de tous âges. Voici, de manière plus concrète, des éléments qui la caractérisent.

Caractéristiques de l'intimidation

- *Inégalité des rapports de force;*
- *Geste généralement délibéré dans l'intention de nuire ou de faire du mal;*
- *Conséquences néfastes pour la victime;*
- *Caractère répétitif.*

Intimidation directe ou indirecte

- **Verbale**
 - *insultes,*
 - *menaces,*
 - *moqueries,*
 - *remarques homophobes, sexistes ou racistes,*
 - *etc.*
- **Sociale**
 - *propagation de mensonges ou de rumeurs,*
 - *humiliation,*
 - *isolement,*
 - *etc.*
- **Physique**
 - *faire trébucher,*
 - *bousculer,*
 - *contraindre,*
 - *s'appropriier ou détruire le bien d'autrui,*
 - *etc.*
- **Cyber-intimidation**
 - *par le biais des technologies de l'information et de la communication (Facebook, Youtube, Twitter, courriels, textos, etc.).*

L'intimidation est présente en la Chaudière-Appalaches comme dans d'autres régions du Québec. Avec une affirmation positive à **90%**, les répondants démontrent que c'est encore une problématique et se sentent concernés par le sujet.

L'intimidation peut être préoccupante à l'école, mais les autres milieux ne sont pas à négliger. L'arrivée des médias sociaux apporte un nouveau concept à l'intimidation ou nous devons travailler en sensibilisant sur les impacts des mots et des images.

Dans quels milieux l'intimidation s'exprime-t-elle ?

École	96%
Sport	64%
Parc	58%
Travail	58%
Médias	50%
Voisinage	48%
Maison	40%

Considérez-vous votre milieu comme engagé dans la lutte contre l'intimidation?

Les répondants ont répondu à **70%** être engagé pour lutter contre l'intimidation. Par contre, cette question a aussi apporté plusieurs commentaires. Ils considèrent qu'il pourrait y avoir plus d'engagement de la part de tous. Les écoles sont très engagées depuis 2012, mais **tout le milieu doit collaborer** en ayant eux aussi les **outils nécessaires** pour intervenir.

PRÉVENIR L'INTIMIDATION

Les répondants ont fait ressortir l'importance d'**agir tôt** auprès des individus afin de les aider à développer des **habiletés sociales**; estime de soi, affirmation, respect, etc. Dès la petite enfance, il est favorable d'aider les enfants à développer ces habiletés. L'autre thème véhiculé, le civisme, peut aussi être mis en application, mais devrait être bien défini et expliqué. En d'autres mots, c'est le **savoir-vivre** dans la société que nous devons développer.

La **participation citoyenne** est aussi un autre moyen de prévenir l'intimidation. En effet, l'implication aide à développer des habiletés sociales et se créer un réseau. Des témoignages de jeunes nous ont affirmé ne plus vivre d'intimidation après avoir débuté leur implication dans l'école. Dans le même sens, il est plus intéressant de travailler sur des **messages, comportements positifs** que de dénoncer et travailler sur les aspects négatifs de l'intimidation. Les jeunes seront mieux outiller pour faire face à diverses problématiques si nous travaillons, entre autres, sur leurs habiletés sociales. Quelques répondants ont aussi affirmé que les jeunes ne veulent plus entendre le mot «intimidation». Ce dernier est trop utilisé et souvent mal employé dans le sens que lors d'un simple conflit, les jeunes parlent immédiatement d'intimidation.

Exemple d'un projet par et pour les jeunes

Le projet Unité sans violence se déroule en milieu scolaire dans la MRC des Appalaches. Tous les élèves de 6e année prennent un engagement pour faire partie de la brigade : « unité sans violence » en début d'année. Une fois par mois, l'intervenante de l'organisme ainsi que la policière communautaire de la Sûreté du Québec du territoire se déplace dans leur classe pour les former et assister avec eux à une récréation de brigade. De plus, les jeunes brigadiers sans violence font une récréation par semaine avec leurs dossards. Si un jeune vit un problème, il peut dès lors trouver de l'aide auprès des membres de la brigade.

INTERVENIR EFFICACEMENT

Comme l'intimidation est un sujet relativement complexe, il y a plus d'une solution. Nous pouvons le constater lorsqu'on demande aux acteurs : «Quels sont les moyens à privilégier, les meilleures façons d'agir?». Les réponses touchent autant **la sensibilisation, la prévention, la bonne communication, les outils, l'éducation**, etc. Il est aussi important de toucher autant les jeunes, les enseignants, les intervenants que les parents et la communauté afin que chacun soit bien outillé pour intervenir adéquatement.

Exemple d'un projet concerté de toute une communauté

Depuis septembre 2013, le projet EVEIL (Ensemble pour contrer la Violence et l'Intimidation à Lévis) prend place dans la communauté. Ce projet a vu le jour grâce au désir commun des organismes déjà présents autour d'une Table de s'unir pour lutter contre la violence et l'intimidation. La Commission scolaire des Navigateurs ayant développé de nombreux outils suite à l'adoption du projet de loi 56, les organisations communautaires ont voulu mettre l'épaule à la roue en s'arrimant à leurs pratiques afin de développer un **langage commun** sur tout le territoire de Lévis. D'une durée de trois ans, le projet prévoit un processus de développement, de consolidation et d'uniformisation des pratiques pour prévenir et gérer les situations de violence et d'intimidation. Ce processus implique la création d'une déclaration commune d'engagement, la mise en place d'une **trajectoire d'intervention** et d'**outils** de sensibilisation en partenariat avec le milieu scolaire, l'appropriation de pratiques en gestion des conflits et l'organisation d'activités de lutte à la violence et l'intimidation impliquant des jeunes.

La **cyberintimidation** est un phénomène apparu avec l'arrivée des médias sociaux. Les effets sont sournois et indirects mais ont le même impact que les autres formes d'intimidation et parfois plus élevé puisque les réseaux peuvent rejoindre de nombreuses personnes à la fois. Travailler une fois de plus sur les habiletés sociales des jeunes, sensibiliser les parents sur leur rôle à jouer en lien avec les réseaux sociaux sont diverses solutions à explorer.

La Consultation jeunesse 2010 mentionne qu'un jeune de 13 à 17 ans sur quatre dit avoir vécu une expérience d'intimidation et que la plupart de ces jeunes estiment ne pas savoir quoi faire face au phénomène de l'intimidation (FJRCA, 2010, p.63). Tel que présenté dans le mémoire déposé au Secrétariat à la jeunesse en octobre 2013, il faut **outiller et éduquer** les jeunes aux stratégies pour faire face à l'intimidation et à la cyberintimidation et lutter ensemble contre ces phénomènes. L'école a un rôle à jouer, mais il ne faut pas oublier les parents.

Lien étroit avec la persévérance scolaire

La recherche persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches 2013, révèle que *l'exclusion, l'injustice et l'incompréhension qu'entraîne l'intimidation sont contre-productifs par rapport à ce que les jeunes souhaitent retirer de l'école et se révèlent être des facteurs de risque importants pouvant conduire au décrochage scolaire.* En effet, cette même étude qui donne la parole aux jeunes révèle que l'intimidation arrive au 4^e rang des raisons du décrochage scolaire : *«J'étais victime de violence, de taxage et surtout de cyber-intimidation. Ils ont pris possession de mon compte Facebook, ils ont fait des rumeurs... C'était pour ça que j'étais démotivé à l'école pis que j'étais pourri. J'aurais aimé de l'aide et plus de support.»*¹

Exemple d'un projet en milieu scolaire

Le projet Ange Gardien a vu le jour en 2008, suite aux commentaires partagés par plusieurs jeunes. Des commentaires tels que : «Je n'ai pas d'amis à l'école, les autres rient de moi et je ne veux plus y aller!». L'observation des différents services offerts dans les écoles primaires a permis de réaliser qu'aucun service n'existait pour ces enfants « invisibles », introvertis, davantage à risque d'isolement, d'anxiété et d'intimidation. Des jeunes qui ont de la difficulté à se créer un **réseau social** et un sentiment d'appartenance à leur école. Des ateliers sont offerts en petit groupe pour enfants introvertis ayant un profil de victime et des activités de philosophie en classe. Ces activités visent à acquérir des qualités réflexives intra personnelles et interpersonnelles permettant aux jeunes de développer, entre autres, leur sens critique, leur **empathie, leur ouverture à la différence, leur connaissance et acceptation de soi, le respect**, etc.

¹ Synthèse rapport de recherche PSCA, p.19 et 25

SOUTENIR LES ACTEURS

L'intimidation se retrouve partout dans notre société. C'est une problématique **transversale** dont les partenaires doivent travailler ensemble pour appliquer des solutions. Ils désirent être bien outillés afin d'agir en **prévention**, mais aussi pour **bien réagir** lorsqu'ils doivent y faire face.

Un message «national» est nécessaire démontrant l'importance accordé à cette problématique et la tolérance zéro s'y rattachant. Par ce message et les moyens associés, il est plus facile de ce concerter ensemble dans nos milieux pour élaborer des actions. De plus, il sera toujours intéressant d'impliquer les acteurs concernés, dont les jeunes. Lorsque les projets sont faits **par et pour les jeunes**, ces derniers ont un impact différent sur leurs pairs. Par exemple, Émilie Rémillard, une jeune élève de 2e secondaire à la polyvalente de Thetford Mines, a invité les Québécois le 8 décembre à se mobiliser afin de dénoncer l'intimidation chez les jeunes, et ce, en portant un brassard qui était disponible sur sa page Facebook. Elle a reçu beaucoup de courriel de jeunes lui confiant que cette journée les avait aidés.

La problématique de l'intimidation n'est pas un phénomène récent. Par contre, il y a présentement un désir gouvernemental de travailler ensemble. Dans ce contexte, il est important de constater les **projets réalisés** et trouver des moyens pour mieux travailler ensemble dans l'avenir.

CONCLUSION

Ce présent mémoire nous a donné l'occasion de rassembler toute l'information recueillie en lien avec l'intimidation et de la présenter. Nous sommes privilégiés que ce dossier relève directement du premier ministre et qu'il nous donne l'occasion de nous exprimer. Les jeunes représentent la société de demain. Il faut leur donner de bons outils dès le plus jeune âge et dénoncer en tant que société tous gestes intolérables.

L'intimidation et ses impacts se font ressentir dans toute notre société. Il faut y travailler ensemble, en partageant la responsabilité dans tous les réseaux.

SOURCE ET RÉFÉRENCES

- Site Web du Ministère de la Famille :
<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation/definition/Pages/index.aspx>
- **Consultation jeunesse – Rapport**
Action jeunesse structurante visant la participation citoyenne des jeunes de la région de la Chaudière-Appalaches – 2010
- **Document synthèse tiré du Rapport de recherche PSCA**
Persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches – Lévis, Qc : Université du Québec à Rimouski - Gendron, M., Mélançon, J., Hébert, M.-H., Frenette, E., & Simard, D.– Campus de Lévis – 2013